

1	gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	G47.30Z	01/01/1900		Déclaration	1er groupe			
2	Entretien et réparation de véhicules automobiles (ou autres)	G45.20	09/07/1965		Déclaration	2ième groupe	RD=Récépissé de déclaration		garage > 400 m2, DLI 1 m3 en 1 RS en fosse

Exploitant(s) du site :

Nom de l'exploitant ou raison sociale	Date de début d'exploitation (*)	Date de fin d'exploitation (*)
GONZALES Manuel	01/01/1967	
S.A. AUTOPARC	01/01/1967	
Garage Automobile GUICHARD		
Société Les Garages du Lycée		01/01/1967

6 - Utilisations et projets

Nombre d'utilisateur(s) actuel(s) : Unique

Site en friche : Non

Site réaménagé : Oui

Type de réaménagement : Garage Automobile GUICHARD

Commentaire : Pas de trace de pompes à essence

7 - Utilisateurs

Utilisateurs :

Nom utilisateur	Type d'utilisateur	Statut utilisateur
Garage Automobile GUICHARD	Entreprise privée ou son représentant	?

8 - Environnement

Milieu d'implantation : Urbain

Captage AEP : Non

Formation superficielle : Remblais

Substratum : Argile/Marne/Molasse terrigène

Zones de contraintes et d'intérêts particuliers :

Type de zone ou d'intérêts particuliers	Distance (m)	Commentaire(s)
Habitation	20	

Code du système aquifère : 099g

Nom du système aquifère : DIJONNAIS / ST APOLLINAIRE

Commentaire(s) : Pas de trace de pompes à essence

9 - Etudes et actions

10 - Document(s) associé(s)

11 - Bibliographie

Source d'information : AD 21 - 1296 W 77
AD 21 - 1296 W 94

12 - Synthèse historique

Historique 09/07/1965 : Société Les Garages du Lycée, RD pour DLI 1 m3 en 1 RS en fosse maçonnée, Ets de 3e classe

: janvier 1967 : Société Les Garages du Lycée, mise en liquidation judiciaire ; S.A. AUTOPARC, M. POTTER Serge, reprend les activités de station service (approvisionnement par Sté SHELL) et de vente de voitures d'occasion, M. GONZALES Manuel reprend l'exploitation de l'atelier de mécanique
17/04/1967 : RD de reprise par la S.A. AUTOPARC

13 - Etudes et actions Basol

(*) La convention retenue pour l'enregistrement des dates dans la banque de données BASIAS est la suivante :

- si la date n'est pas connue, le champ est saisi ainsi : 01/01/1111, ou sans date indiquée.
- si les dates ne sont pas connues mais qu'une chronologie relative a pu être établie dans une succession d'activités, d'exploitants, de propriétaires, ...etc., les champs "date" sont successivement :

- - 01/01/1111,
- - 01/01/1112,
- - 01/01/1113,
- - ou sans date indiquée,

- si l'année seule est connue, le champ date est : 01/01/année précise,

- si la date est connue précisément, elle est notée : jour/mois/année.